



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Vietnam

Question écrite n° 47556

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur les préoccupations que suscite la situation de Monsieur Truong Quoc Huy, ressortissant vietnamien « arrêté le 18 août 2006 alors qu'il participait à des forums de discussion sur Internet dans un cybercafé à Hô Chi Minh-Ville », selon Amnesty international. Une campagne internationale est en cours afin, notamment, que soient établis le lieu de sa détention, ses conditions de traitement, et de permettre à ses proches et avocats de lui rendre visite régulièrement. En tant que vice-président du groupe d'amitié France-Vietnam, il lui demande de lui faire connaître quelles initiatives la France entend prendre à ce sujet.

Texte de la réponse

Le cas de M. Truong Quoc Huy est bien connu du ministère des affaires étrangères et européennes, lequel suit avec la plus grande attention l'évolution de la situation des droits de l'homme au Vietnam, en particulier celle des libertés publiques. À l'occasion d'arrestations et de condamnations de défenseurs des droits de l'homme, nous avons réagi, à titre national ou en tant que présidence de l'Union européenne, par des déclarations exprimant notre préoccupation et notre souhait de voir ces personnes relâchées. De plus, la France qui a exercé localement la présidence de l'Union pendant toute l'année écoulée, a conduit plusieurs démarches en troïka pour alerter les autorités vietnamiennes compétentes sur certains cas précis ou faire état d'une préoccupation générale quant à la situation des droits de l'homme au Vietnam. Par ailleurs, tous les six mois, se tient à Hanoi un dialogue UE-Vietnam consacré aux droits de l'homme. À cette occasion, les partenaires européens passent en revue tous les sujets de préoccupation avec l'ensemble des administrations vietnamiennes concernées et leur remettent la liste des défenseurs des droits de l'homme emprisonnés tenue par l'UE. M. Truong Quoc Huy, condamné pour « propagande contre l'État », figure naturellement sur cette liste. Son cas est ainsi régulièrement porté à l'attention des autorités vietnamiennes, lesquelles ont récemment fait savoir qu'il était détenu à la prison de Xuan Loc. La France et ses partenaires européens poursuivront ce dialogue exigeant avec les autorités vietnamiennes. Par le passé, ces échanges entre l'Union européenne et le Vietnam avaient permis d'obtenir des résultats significatifs, comme la libération, en 2006, de la grande figure de la dissidence, Pham Hong Son.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47556

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 avril 2009, page 3955

Réponse publiée le : 26 mai 2009, page 5119